

Essai de caractérisation d'un établissement voconce du Haut-Empire de bord de voie : le site de la Condamine à Pontaix (26)

Jacques Planchon

conservateur du Musée de Die et du Diois, UMR 5138-ArAr

Yannick Teyssonneyre

Service régional de l'archéologie / DRAC ARA, UMR 5138-ArAr

Résumé

Localisé dans une boucle de la Drôme, à cinq milles en aval de Die (*Dea Augusta Vocontiorum*), le site de la Condamine est connu depuis le XIX^e siècle pour recéler les vestiges d'une villa, dont une mosaïque qui, singulière par sa stylistique, a été déposée en 1974. Ce potentiel établissement domanial organisé autour de deux cours livre un ensemble bâti de taille « hors norme » se développant sur une surface quadrangulaire de 140 m de longueur pour 125 m de largeur. Sur ce site d'environ 10 hectares en bordure de la voie des Voconces dont le tracé est sans doute observable sur l'emprise, un vaste sanctuaire romain tri-portique prenant place sur une aire sacrée datée du I^{er} s. av. J.-C., un chai, un ensemble funéraire, ainsi qu'au moins trois autres ensembles bâtis difficilement qualifiables ont également été reconnus. L'interprétation de ce complexe rural dont la chronologie est comprise entre la fin du II^e s. av. et le II^e s. ap. J.-C. reste, en l'état actuel des observations, ouverte aux hypothèses. Il s'agit ici de dresser un premier bilan des dix dernières années de recherches.

Mots clés

HAUT-EMPIRE

PROVINCE DE NARBONNAISE

CITE DES VOCONCES

VALLEE DE LA DROME

ETABLISSEMENT RURAL

VILLA

SANCTUAIRE RURAL

ARCHEOLOGIE GALLO-ROMAINE

Auteurs

Jacques Planchon est conservateur du Musée de Die et du Diois et chercheur associé au laboratoire Arar UMR 5138.

Yannick Teyssonneyre est ingénieur d'études, chargé du département de la Drôme (SRA) et chercheur associé au laboratoire Arar UMR 5138.

1. Introduction

Alors que revient régulièrement le débat sur la pertinence de qualifier un établissement rural par le mot *villa* (ou *uilla*), se pose également la question de la relation de ces établissements avec leur environnement, concernant notamment les notions de domaine, de proximité routière et d'organisation des espaces bâtis. Les travaux conduits ces dernières années contribuent heureusement à recadrer ces questionnements (notamment Garmy, Leveau 2002 ; Leveau *et al.* 2009 ; Ferdière *et al.* 2010 ; Cribellier, Ferdière 2012 ; Leveau 2014 ; Colleoni 2016). Il existe cependant des sites archéologiques, comme celui de la Condamine de Pontaix, pour lesquels la nature, la typologie, la superficie et l'interprétation des vestiges restent problématique dans la mesure où y coexistent des éléments rappelant une *uilla*, un sanctuaire, une voie et les divers bâtiments qui la bordent, implantés selon des orientations différentes et une organisation spatiale dont la logique nous échappe. Bien que le site n'ait été étudié qu'au travers de prospections et de deux sondages, les données récoltées permettent d'établir un bilan et de tenter de proposer quelques hypothèses.

1.1. Cadre géographique et historique

Le lieu-dit La Condamine est situé sur une terrasse alluviale de la Drôme, en rive gauche, entre deux cluses resserrées en amont et en aval (Quint et Pontaix). La rivière serpente au sein de ce bref élargissement de sa vallée ; le site est implanté dans une boucle de la Drôme qui vient éroder un affleurement marno-calcaire de sa rive droite, et bordé au sud par la départementale 93, installée en surplomb de la terrasse sur les premières pentes du massif qui limite la vallée (**fig. 1**). Ce toponyme indique généralement de bonnes terres cultivables.

La vallée de la Drôme a constitué, au moins depuis le Néolithique, un axe est-ouest privilégié de circulation entre la moyenne vallée du Rhône (nord-sud) et la moyenne Durance en direction de l'Italie. Cet axe, au sein de la cité romaine des Voconces, est naturellement utilisé par une voie romaine connue par les différents itinéraires (Bois 2010, p. 95-96). Selon ces itinéraires, le site est à 10 milles romains en amont de Saillans (*Darentiaca*), à 6 milles en aval de Die (*Dea Augusta Vocontiorum*) et à 18 milles en aval de Luc-en-Diois (*Lucus Augusti*), capitale des Voconces du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au début du II^e s. ap. J.-C.

Sur tout son parcours depuis Valence jusqu'au col de Cabre, la voie relie les différentes étapes des itinéraires qui, toutes, se situent en rive droite de la Drôme. L'espace entre les deux cluses de Pontaix et de Quint constitue une exception, la voie passant en rive gauche de la rivière du fait d'affleurements scabreux et très érosifs en rive droite. Bien qu'il ne soit que supposé pour l'époque romaine, ce passage par la rive gauche est par la suite attesté en aval par le toponyme même de Pontaix et en amont par la mention d'un pont *Rachas* en 1253 (Chevalier 1888, p. 381 ; Planchon 2011, p. 409-410).

1.2. Contexte archéologique

Depuis un siècle et demi, nombre de découvertes fortuites, prospections terrestres et aériennes, surveillances de travaux et sondages archéologiques effectués sur une large emprise (CAG 26, p. 248-Pontaix, 3*, p. 493-497), ont permis de livrer l'image d'un site composé d'ensembles bâtis distincts les uns des autres (**fig. 1**). Plusieurs hypothèses ont été évoquées, allant de la *uilla* palatiale à l'agglomération secondaire voire à un relais routier pour caractériser l'organisation complexe de ce site se développant sur une dizaine d'hectares (Planchon *et al.* 2023 ; Teyssonneyre *et al.* 2022).

D'autres indices d'occupation romaine ont été repérés à proximité. Un établissement rural occupe un plateau surplombant la rive droite de la Drôme, au-dessus de l'actuel village de Sainte-Croix, au nord de la Condamine ; un autre semble localisé en rive gauche de la Drôme quelques kilomètres en aval, dans un nouvel élargissement de la vallée. Plus proches, des découvertes isolées vers le lieu-dit Saint-Martin, où subsistent les ruines d'une église médiévale (Planchon 2018), indiquent la présence d'au moins deux sépultures dans les pentes du massif qui domine la Condamine au sud, à moins d'un kilomètre du site.

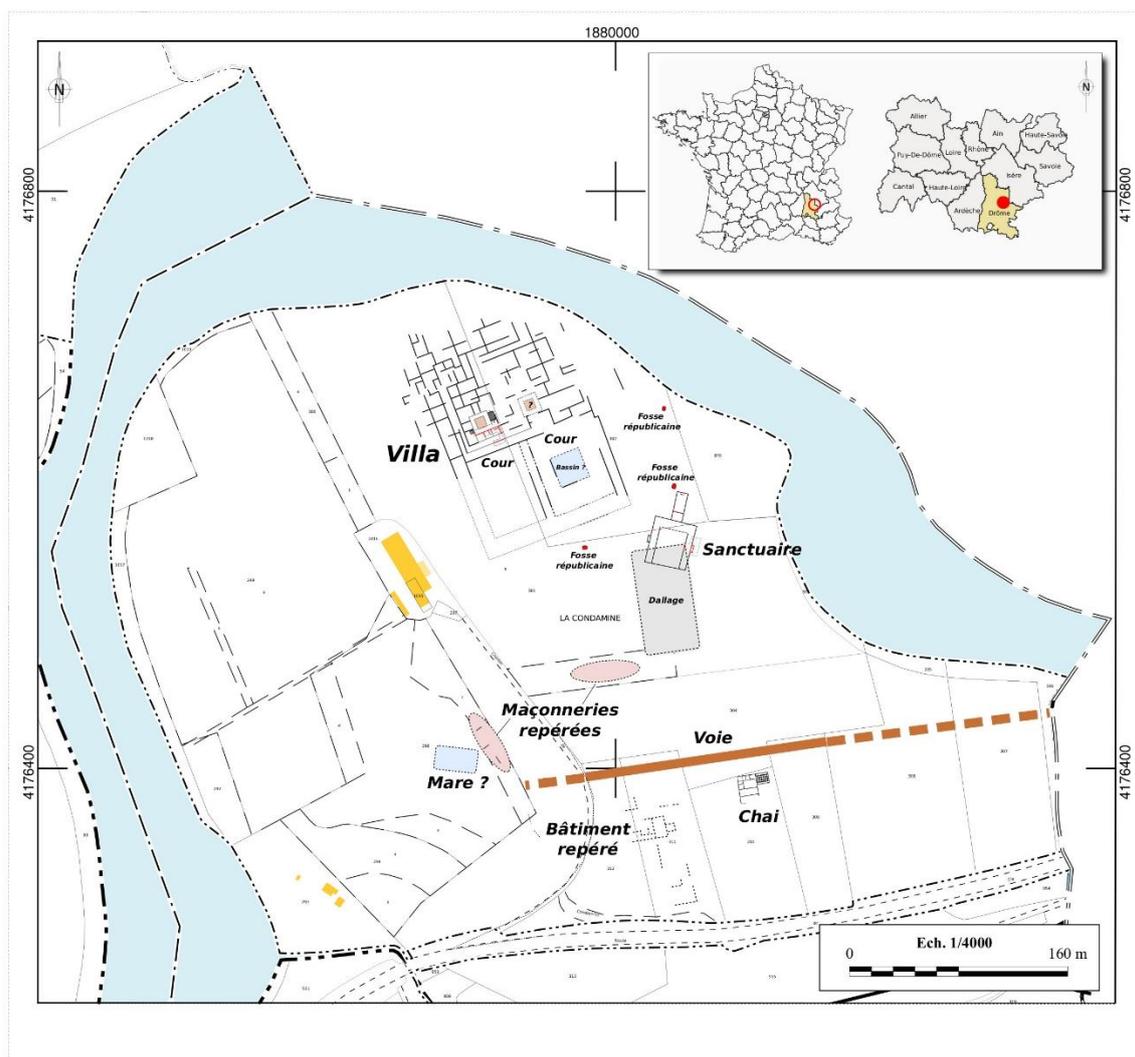


Fig. 1 – Localisation du site à l'échelle nationale et régionale avec plan masse des vestiges du site de La Condamine (Y. Teyssonneyre / J. Planchon).

2. Le site de la Condamine

2.1. La « villa »

À la Condamine, l'ensemble bâti le plus important est sans conteste celui implanté dans la partie nord-est de l'emprise. Interprété par défaut comme une « villa » avec deux cours jumelles, dans lequel deux mosaïques ont été découvertes (Planchon *et al.* 2024, p. 645-650 ; Lavagne 2000, n° 690), cet ensemble se développe sur une surface quadrangulaire d'environ 140 m de longueur pour 125 m de largeur et apparaît orienté à NG 73°O (**fig. 1**). Deux opérations ponctuelles sont venues renseigner cet ensemble aux dimensions hors-normes.

La première en 1974 a été l'occasion d'appréhender, en marge de la dépose de la mosaïque au *Somnus* à la stylistique si particulière, la présence d'une pièce interprétée comme une chambre. La seconde, dont l'objectif était de préciser le contexte de cette mosaïque, a permis en 2009 de mettre en évidence au moins trois états d'occupation bien distincts.

Le premier état renvoie à une installation précoce de l'établissement, dans les dernières décennies du 1^{er} s. av. J.-C. (**fig. 2, n°1**). Au sein de l'emprise du sondage, cet établissement apparaît doté d'un mur

périmétral – peut-être une enceinte ? –, et d'un espace ouvert bordé par un balnéaire employant des *tegulae* correspondant à une typo-chronologie tardo-républicaine (Type B : Clément 2013, p. 90) en guise de tubulures. L'édifice, dont l'extension nous échappe, est construit avec soin et doté de sols en terrazzo, en tuileau ou en *opus spicatum* (briques), ainsi que d'enduits peints.

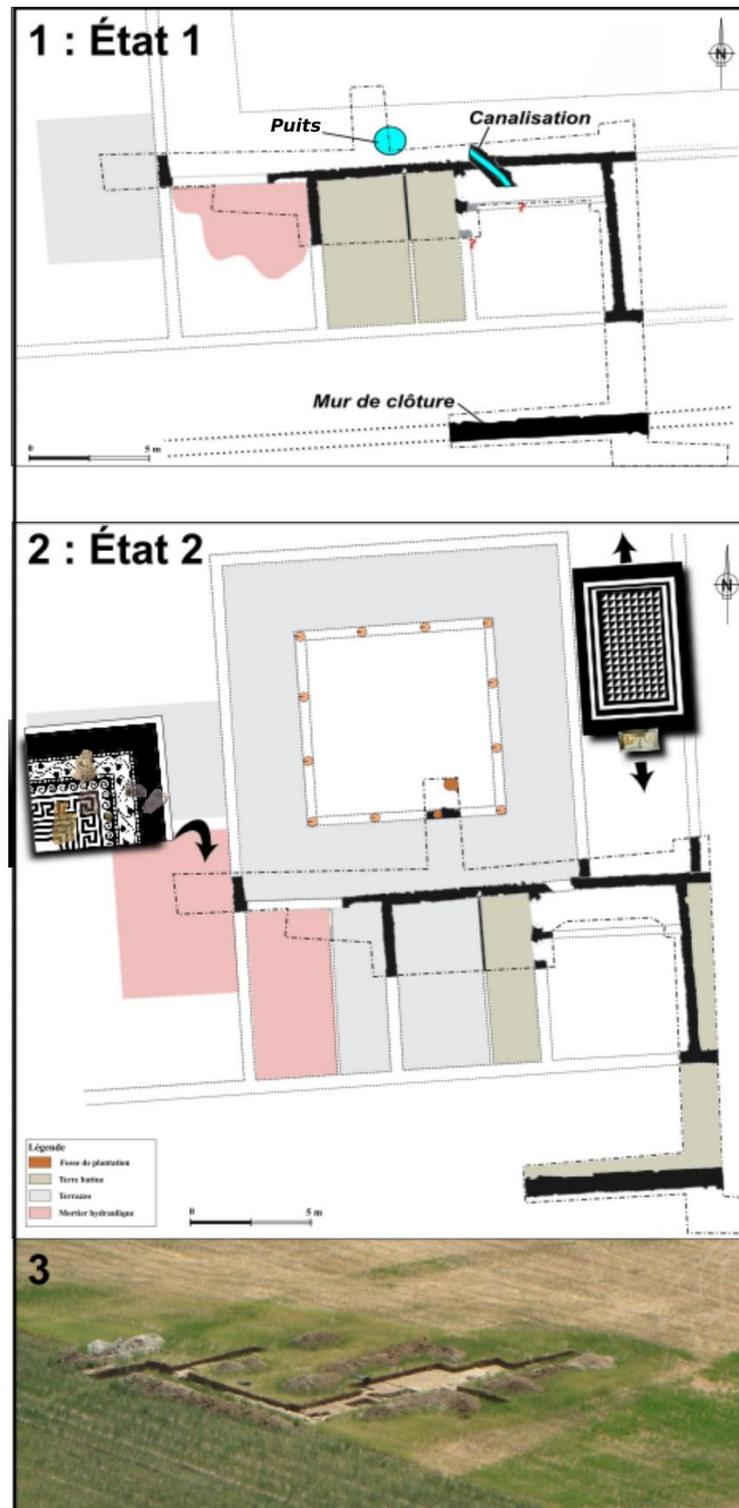


Fig. 2 – Phasage des résultats acquis à partir du sondage de 2009 (J. Planchon / Y. Teyssonneyre).

Dans un second temps, l'établissement est agrandi par une nouvelle aile refermant l'espace bordant le balnéaire, espace transformé en péristyle dont les colonnes sont bâties en briques en quart de rond (**fig. 2, n°2**). Cette nouvelle aile accueille la mosaïque au *Somnus*, datée de l'époque augustéenne en accord avec le rare mobilier résiduel découvert dans les radiers des sols de l'agrandissement. L'emploi de *tegulae* de type D1 (Clément 2013) permet d'envisager la fin de ces travaux ou d'autres transformations au cours de la période tibéro-claudienne. Ce deuxième état correspond à une phase d'embellissement de l'établissement. Une cage d'escaliers indique la présence d'un étage, auquel correspond sans doute une base de colonnette de balustrade en marbre.

Le dernier état correspond au démantèlement de l'ensemble, marqué par une intense récupération des matériaux de construction, notamment l'intégralité des éléments en terre cuite (tuiles, pilettes, briquettes). Le mobilier découvert dans les couches d'occupation place ce démantèlement avant la fin du II^e siècle.

Il est difficile d'extrapoler à l'ensemble de l'établissement les résultats de ce sondage limité, à une exception près : la phase d'installation peut être considérée comme une forme de *terminus*. En d'autres termes, cet établissement s'implante au plus tard dans les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C.

2.2. Le sanctuaire

Immédiatement à l'est de la « villa » le second ensemble bâti présente un plan caractéristique, avec une cour (40 x 36 m) bordée de portiques sur au moins deux côtés, lesquels comportent chacun une exèdre latérale et, au centre de son côté nord, un bâtiment de 15 x 10 m interprété comme un temple (**fig. 3**). Les données acquises au sein des sondages effectués sur le portique oriental et son exèdre, ainsi que celles obtenues lors d'un suivi de travaux intervenu sur les maçonneries du bâtiment donnant sur la cour, ont permis d'en fixer la chronologie d'installation entre le début de notre ère et la première moitié du I^{er} s., vraisemblablement en deux temps (Teyssonneyre *et al.* 2020).

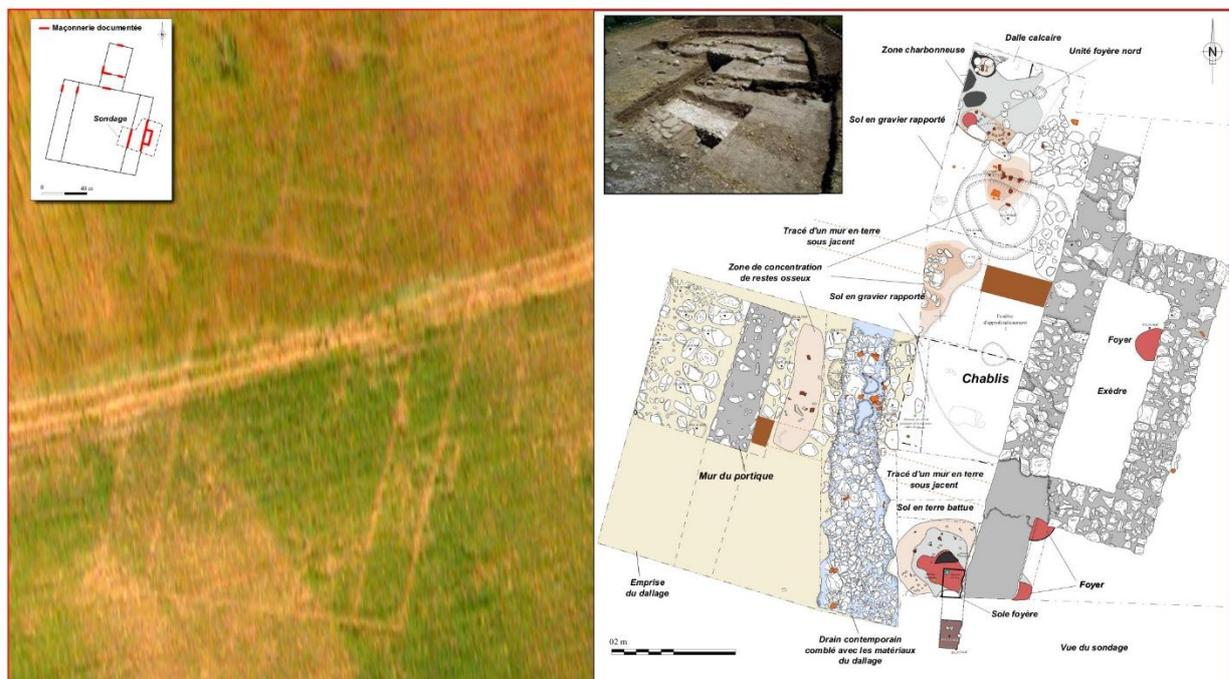


Fig. 3 – Vue du sanctuaire et planimétrie des vestiges du sondage effectué sur le sanctuaire (Y. Teyssonneyre / J. Planchon).

Elles ont également permis d'observer des ensembles sous-jacents particulièrement précoces datés entre la fin du II^e s. et la fin du I^{er} s. av. J.-C. Cet ensemble se situe à proximité immédiate de trois fosses découvertes en surveillance de travaux et qui avaient alors permis d'avancer l'hypothèse de dépotoirs où, en marge du sanctuaire, auraient été rassemblés périodiquement des restes de sacrifices (Teyssonneyre *et al.* 2014 ; **fig. 1**). Liées aux activités de boucherie et de commensalité effectuées à proximité et pour partie sur l'emprise d'une aire dallée au cours de la période tardo-républicaine (Teyssonneyre *et al.* 2022), ce secteur semble pouvoir être interprété comme une aire sacrée tardo-républicaine se perpétuant sous la forme d'un sanctuaire monumental bâti d'époque julio-claudienne. Son plan et son évolution le rapprochent de ceux de la Bâtie-Montsaléon (Leveau, Ségard 2002 ; Planchon 2008 ; **fig. 4, n°1**) ainsi que des états IV et V du sanctuaire de Bagnols à la périphérie d'Alba-la-Romaine (Péchoux 2010, p. 156 ; Gagnol 2022 ; **fig. 4, n°2 et 3**). L'association de cet ensemble à une divinité à partir des inscriptions trouvées à proximité (Mars *Masuciacus* et dieux Lares) reste, en l'état, impossible à défaut de retrouver la dédicace du temple lui-même.

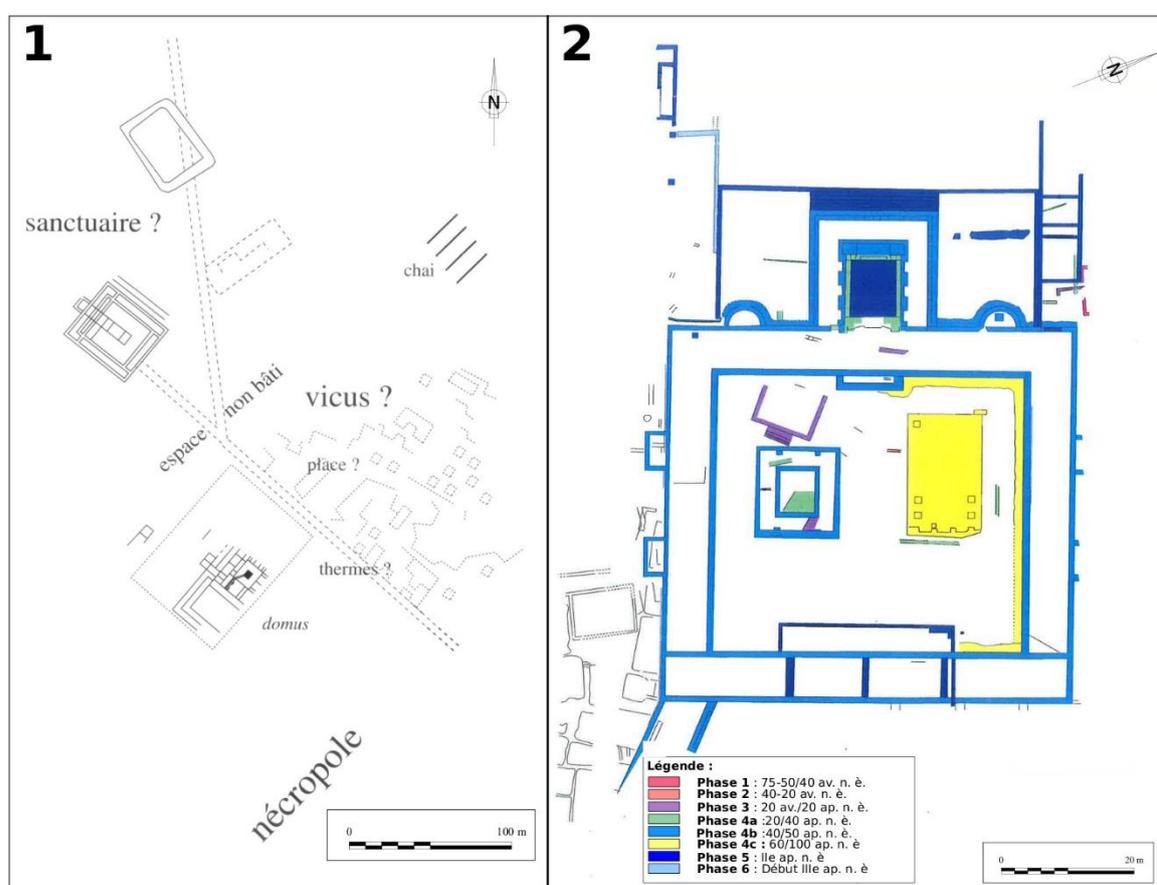


Fig. 4 – 1 : Plan schématique des vestiges de La Bâtie-Montsaléon (05) (Leveau, Ségard 2002, Fig. 7, 125).

2 : Plan et phasage du sanctuaire de Bagnols à Alba-la-Romaine (07) (Dupraz, 2004).

2.3. Constructions à proximité de la voie

Un tracé rectiligne d'une largeur de 4 m est visible de façon permanente dans la végétation à environ 200 m au sud des deux grands ensembles bâtis. Il s'accorde avec l'hypothèse de restituer la voie des Voconces sur cette rive gauche de la Drôme entre les cluses de Pontaix et de Quint. Le nom de ce massif de rive droite évoque par ailleurs le cinquième mille romain à partir de Die, comput réalisé lorsque celle-

ci remplace Luc comme capitale septentrionale des Voconces dans la première moitié du II^e siècle. Plusieurs constructions de taille plus réduite ont été repérées de part et d'autre de cette voie.

2.3.1. Des installations indéterminées

Un secteur à mi-chemin entre la « villa » et la voie a livré en prospection pédestre plusieurs fragments de céramique, de *dolia* et quelques fragments métalliques en plomb et en fer. Des restes de maçonneries y ont été repérés mais non cartographiés : leur orientation est inconnue (**fig. 1**).

Au sud-ouest de ce secteur, la surveillance du creusement d'un captage d'eau a révélé la présence de trois murs maçonnés dont l'orientation est différente de celles de la voie, de la « villa » et du sanctuaire, mais se rapproche de celle de la limite parcellaire actuelle la plus proche. Les rares fragments de céramique romaine récoltés n'apportant pas de datation fiable, cette découverte est à traiter avec prudence (**fig. 1**).

2.3.2. La cella vinaria

Les photographies aériennes ont permis de repérer un ensemble bâti en forme de L, d'environ 20 m de côté, situé quelques mètres au sud de la voie dont il respecte l'orientation (**fig. 1 et 5**). Cet édifice s'articule autour d'un espace rectangulaire de plus de 12 m de long pour presque 10 m de large, vraisemblablement compartimenté et ouvrant à l'ouest sur une autre pièce (10 x 8 m) présentant une vingtaine d'anomalies circulaires (*dolia defossae* ?) bien alignées et, au sud, sur deux pièces de plan oblong (13 x 5 m). Il est interprété comme un possible chai (Teyssonneyre *et al.* 2020).

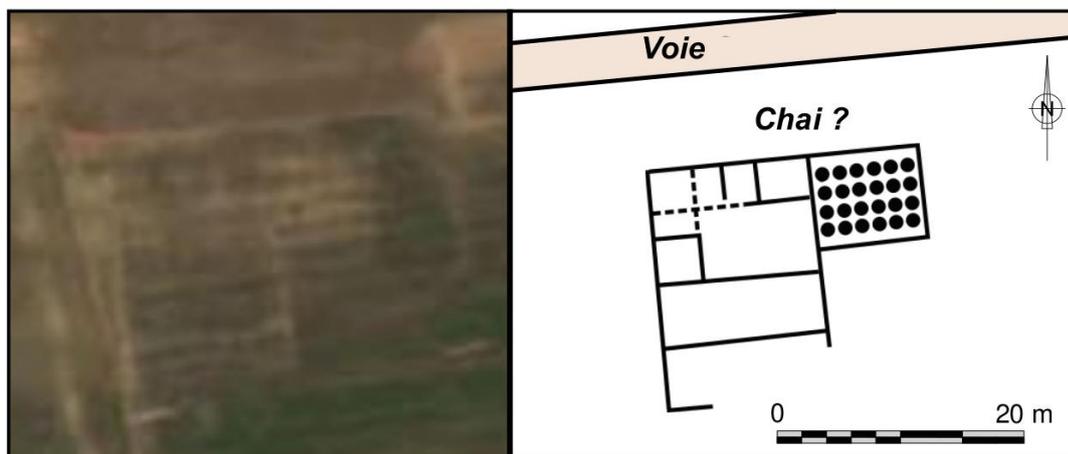


Fig. 5 – Plan et vue du chai (Y. Teyssonneyre).

2.3.3. Un nouvel ensemble bâti

À l'ouest de ce bâtiment en L, la sécheresse estivale de 2022 a révélé quelques traces d'un nouveau bâtiment. On discerne une pièce d'environ 5 x 5 m, dont l'orientation respecte l'axe de la voie (**fig. 1 et 6**). Elle est accompagnée à l'est et à l'ouest par des constructions de faibles dimensions, et au nord-est par un mur qui semble plus épais. Un autre mur prolonge vers le sud le côté ouest de la pièce centrale et au sud-est, un angle pourrait indiquer la limite du bâtiment, qui avoisinerait les 25 x 25 m. Ici encore, le bâtiment est en retrait d'une quinzaine de mètres par rapport à la voie. Ce bâtiment avait échappé aux observations des années précédentes et semble plus profondément enfoui sous les colluvionnements provenant du massif situé au sud.

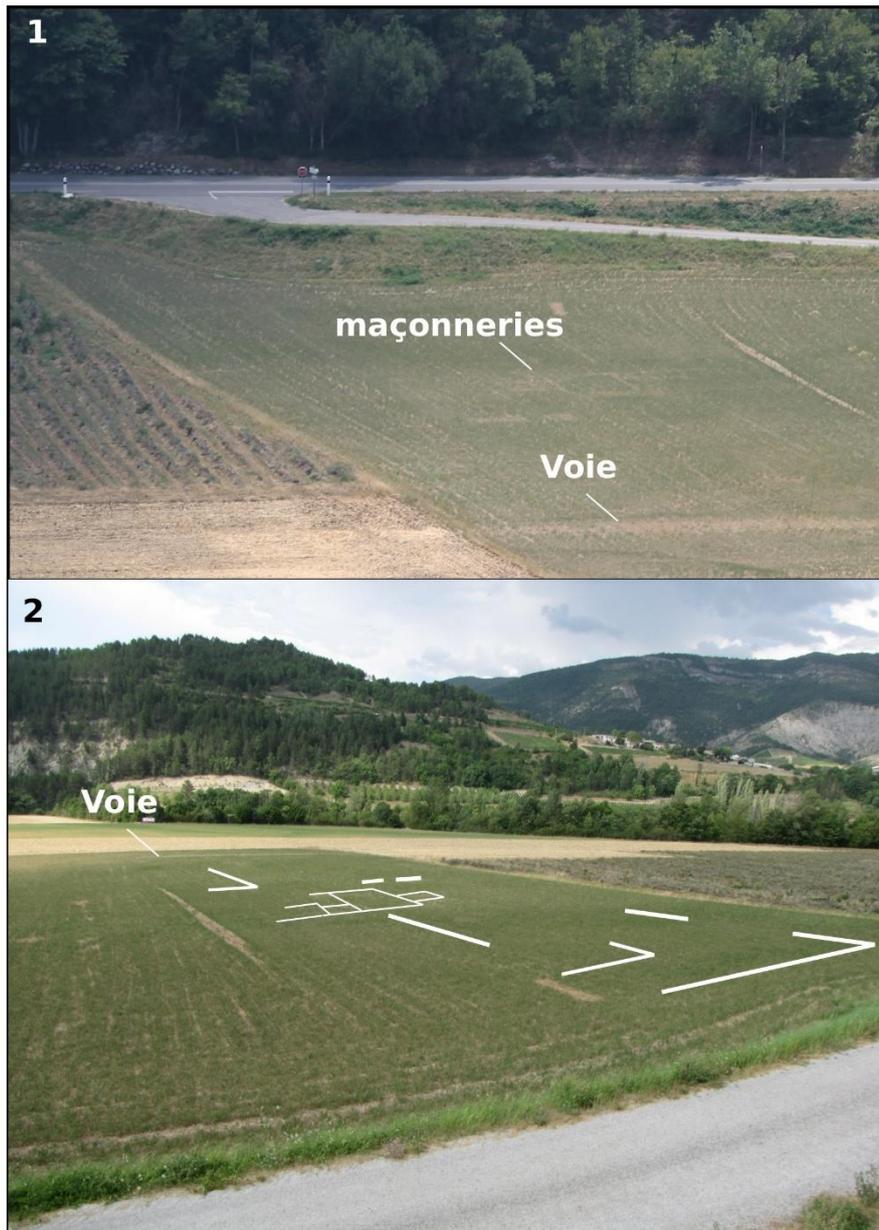


Fig. 6 – 1 : Présentation des maçonneries vue du Nord. 2 : Bâtiments repérés vus du sud (J. Planchon).

2.4. Un ensemble funéraire ?

Plusieurs découvertes signalées au XIX^e siècle aux environs du quartier Saint-Martin permettent de restituer dans ce secteur au moins deux sépultures (CAG 26, 496-497, n° 4* et 6*). L'une, à proximité de la route actuelle, présente une urne en plomb (fig. 7, n°1) contenant une lampe à huile estampillée *Fortis*, permettant de proposer à cette incinération une datation entre la fin du I^{er} et la fin du II^e s. ap. J.-C. ; les autres objets (deux balsamaire, une coquille et une paire de boucles d'oreilles en or), ne nous sont pas parvenus. Plus haut dans la pente est signalée une tombe bâcher, ainsi qu'une coupe en verre côtelée (fig. 7, n°3), un miroir carré correspondant au groupe A de Lloyd Morgan (1977, p. 185-190 ; Vigier 2018, p. 209-217), un balsamaire, peut-être du type Isings 8, un gobelet en céramique kaolinitique estampillé *L(ucius) Fanio* (fig. 7, n°2) et des monnaies d'Antonin, le tout attribuable à la seconde moitié du II^e siècle.



Fig. 7 – Mobilier de l'ensemble funéraire : 1 : Urne funéraire en plomb ; 2 : Gobelet en céramique kaolinitique estampillé *L(ucius) Fanio* ; 3 : Coupe à côtes étirées en verre ambré (J. Planchon, Y. Teyssonneyre, C. Vélien).

Ces découvertes sont à rapprocher de deux épitaphes provenant de la commune de Pontaix (*ILN Die*, n° 210 et 211). L'une est conservée en remploi dans la façade d'une maison du village : c'est un fragment de la stèle funéraire de *C. Venaesius Fortunatus*, affranchi devenu sévir augustal au II^e s. ap. J.-C., par sa patronne *Venaesia Eutythis* dont le surnom traduit également une origine servile. L'autre, signalée en contrebas du quartier Saint-Martin, est sans doute un petit fragment de bandeau funéraire, caractéristique des ornements de façade des enclos funéraires souvent rencontrés chez les Voconces au I^{er} s. ap. J.-C. (Planchon 2017a), avec un texte de deux lignes mentionnant [---Ven ?]aesi^{us} Tu[---], un citoyen romain ayant exercé les fonctions de préteur de la cité et de flamine. Cette restitution du même gentilice sur les deux épitaphes est à l'origine de l'hypothèse de voir dans cette famille celle des propriétaires du domaine de la Condamine au I^{er} s., famille à laquelle il a également été proposé de rattacher un édile du I^{er} s., Cinna, dont la dédicace aux Lares (*ILN Die*, n° 208) provient du site.

Ces découvertes à caractère funéraire se regroupent au sein d'une chronologie cohérente (I^{er}-II^e s.). Les textes peuvent également être mis en cohérence, avec un édile, puis un préteur, issus de la même *gens Venaesia*, dont les affranchis font eux-mêmes carrière par la suite. La localisation des deux sépultures dans le même quartier, où a également été remployé un fragment de bandeau funéraire, permet de proposer une nécropole familiale placée en bordure de domaine ou dans une position surplombante lui assurant une bonne visibilité depuis la voie. *Siculus Flaccus* précise que ces nécropoles sont généralement implantées en limites des terres, ce qu'a montré J.-C. Meffre (1993) pour le sud de la cité où ces tombeaux peuvent jouer le rôle de marqueurs du territoire rural. C'est sans doute également le cas de la nécropole rurale du Plot à Die (Planchon 2017b, p. 10-11), située en bordure de voie et datable de la même époque qui pourrait être liée à l'établissement de St-Ferréol. L'idée de visibilité joue sans doute un rôle important dans le choix d'implantation d'un monument funéraire : qu'il soit en bord de voie ou qu'il semble isolé au milieu de nulle part, le mausolée est avant tout destiné à être vu, comme le montre par exemple la situation du mausolée-tour d'Argenton au Fugeret (04), perché sur un versant, ou celle du mausolée à restituer autour de la statue de Vachères (04), au rebord sommital d'un plateau (Fuchs, Wiblé 2013, p. 275 et 281). Les sépultures de Pontaix semblent correspondre aux deux objectifs, situées à la fois dans la pente surplombant le site et à peu de distance de la voie.

3. Discussion

Les récentes publications de la « villa » (Planchon *et al.* 2023) et du sanctuaire (Teyssonneyre *et al.* 2022) ont été l'occasion de faire un point sur les diverses interprétations possibles des éléments constitutifs de ce site, qu'ils soient traités individuellement ou comme un même ensemble. Les nouvelles observations réalisées en septembre 2022 permettent de revenir sur ces premières réflexions.

Au sein de cet ensemble disparate circonscrit dans une boucle de la Drôme, on remarquera d'emblée l'orientation en symétrie inverse des deux ensembles les plus importants du site, la villa (NG 73°O) et le sanctuaire (NG 77°E). Cette dualité réapparaît dans l'organisation même de la villa (double cour). Ajoutons qu'aucune de ces orientations ne correspond à celle de la voie.

On notera également que les occupations les plus précoces (fin II^e à fin I^{er} s. av. J.-C.) sont situées sous le sanctuaire, dont les vestiges du Haut-Empire semblent respecter la trame initiale. On peut supposer que cette activité religieuse précoce a pu influencer sur ce choix d'orientation : ce n'est pas le cas en ce qui concerne la « villa », qui serait donc à distinguer nettement du sanctuaire.

Pour autant, c'est de façon synchrone (début I^{er} s. ap.) que la « villa » et le sanctuaire sont réaménagés, par agrandissement et adjonction d'un péristyle pour l'une et avec une restructuration complète, en utilisant des maçonneries liées à la chaux, pour l'autre. C'est probablement durant cette phase, avant la fin du I^{er} s., que l'extension de la « villa » atteint son acmé qu'il est tentant de mettre en relation, en se fondant sur les éléments mobiliers disponibles, avec la *cella vinaria* située au sud de la voie – voire avec l'ensemble des autres constructions repérées.

Le démontage de la « villa » (plutôt que son abandon) semble contemporain de l'abandon du sanctuaire, qui intervient avant la fin du II^e s. Ces concordances chronologiques entre phases d'installation « à la romaine » et phases d'abandon de ces deux grands ensembles bâtis rendent difficilement tenable

l'hypothèse d'une cohabitation, sur le même site et durant près de deux siècles, de deux structures sans aucune communauté de destin.

Dans la mesure où chaque secteur du site présente ses propres orientations, sans lien discernable entre eux, il n'est pas possible de raisonner sur un ensemble cohérent. En effet, l'un des signes distinctifs d'une agglomération secondaire tient à son réseau viaire, ici absent ; de même, une *uilla* à pavillons multiples se développe suivant un axe défini, et une station routière répond à des normes structurelles, avec une cour centrale autour de laquelle rayonnent les différents bâtiments. L'aspect général du site de la Condamine répond, en revanche, particulièrement bien aux exemples de Haute-Provence qualifiés de « bourgs éclatés » par Philippe Leveau (2002, p. 63-64), auxquels il convient d'ajouter le site de *Mons Seleucus* (la Bâtie-Montsaléon, 05), à l'est de la cité voconce, qui rassemble également une grande « villa », un sanctuaire et plusieurs autres bâtiments sans lien défini à proximité d'un nœud routier (Leveau, Segard 2002 ; **fig. 4, n°1**).

La proximité d'un carrefour entre deux voies n'est peut-être pas gratuite : la cluse de Quint et son probable pont, en amont, sont le point de départ d'un *compendium* desservant la vallée de la Sure et, surtout, l'arrière-pays montagneux de la rive droite de la Drôme, en direction de la Gervanne et, à terme, de Valence. Sans doute ce carrefour n'est-il pas étranger au choix d'implantation du sanctuaire, que ce soit sous sa forme « gauloise » ou, de façon plus certaine, sous sa forme « romaine ». Sur près d'un kilomètre, ce chemin s'élève à flanc de coteau et offre un point de vue imprenable sur la Condamine, en contrebas.

À l'inverse, cette situation entre deux voies n'est pas forcément la meilleure pour implanter une *uilla*. Pour autant, si l'on considère l'ensemble de l'élargissement de la vallée entre les deux cluses amont et aval, seuls deux secteurs sont susceptibles d'accueillir en terrain plat un établissement de grandes dimensions : la boucle amont (la Condamine) et le délaissé aval (la Chau), de plus vaste étendue. La différence principale entre les deux réside dans leur sujétion aux risques d'inondation en cas de forte crue : la Condamine occupe un plateau surélevé de quelques mètres par rapport à la Chau, qui s'étend en pente douce vers la Drôme et dont la majeure partie peut être impactée par les crues. Peut-être faut-il ajouter à cette réflexion la comparaison avec d'autres sites interprétés comme des *uillae* dans la vallée de la Drôme, qui occupent majoritairement une petite éminence surplombant de quelques mètres le terroir qui les entoure : c'est par exemple le cas du Grand-Cèdre à Saillans, de Saint-Auban à Ponet, de Saint-Sornin à Die, de Malboisset à Laval-d'Aix, ou de la Louine à Barnave, où il n'est pas question de risques d'inondation, mais plus probablement d'une volonté de contrôler ce terroir (ou de jouir du paysage). En reprenant l'idée d'un domaine unique occupant ce secteur de la vallée, la Condamine n'est pas en situation centrale mais permet une visibilité maximale. On notera enfin que la « villa » n'est pas directement en bordure de la voie, mais en retrait d'une centaine de mètres.

Enfin, ce sont maintenant deux bâtiments qui ont été repérés en bordure sud de la voie, dont ils respectent l'orientation. On peut indifféremment y voir des dépendances commerciales ou, comme sur les établissements du Chazeau à Messimy ou sur celui de la Grange du Bief à Anse dans le Rhône, un pavillon d'entrée ou une conciergerie située en marge de la « villa » (Maza et al. 2018 ; Clément et al. 2017). L'hypothèse d'établissements distincts reste toutefois également recevable. Dans l'état actuel des connaissances, ces bâtiments sont séparés – rien n'indique que les sécheresses à venir ne feront pas apparaître une continuité entre eux, voire d'autres constructions supplémentaires.

À Pontaix, l'établissement colonial dont l'implantation est étroitement liée à la présence d'un sanctuaire sur le site, a pris un rapide essor suivi d'un abandon et un démantèlement au cours du Haut-Empire que l'on ne saurait expliquer. Parmi les sources disponibles, ce type d'établissement hors-normes et, surtout, précoce, n'est encore guère illustré.

Sources imprimées

ILN Die : B. Rémy, H. Desaye et al., *Inscriptions Latines de Narbonnaise*, VII, *Les Voconces*, 1, Die (*Gallia*, suppl. 44), Paris, 2010.

Siculus Flaccus, *De condicionibus agrorum* : *Les conditions des terres* (texte traduit par M. Clavel-Lévêque, D. Conso, F. Favory, J.-Y. Guillaumin, Ph.

Robin et al.), *Corpus agrimensorum romanorum*, 1, Naples, 1993.

Bibliographie

Bois 2010 : M. Bois, « Les voies de circulation terrestres dans le département de la Drôme », dans CAG 26, 2010, p. 91-96.

CAG 26 : J. Planchon, P. Conjard-Réthoré, M. Bois, *Carte archéologique de la Gaule, 26 Drôme*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2010.

Chevalier 1888 : J. Chevalier, *Essai historique sur l'église et la ville de Die*, vol. I (Des origines à 1275), Montélimar, Bourron impr., 1888.

Clément et al. 2017 : B. Clément avec la collaboration de M.-J. Ancel, B. Bonaventure, J. Collombet, J. Derbier, A. Ducreux, S. Dufaud, S. Foucras, A. Gilles, F. Granier, G. Leble, A. Poirot et J. Patoure, *Anse, Dame Blanche – Chemin du Golf (Rhône)*, Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive, Chaponnay, 2017, 3 vol.

Clément 2013 : B. Clément, *Les couvertures de tuiles en terre cuite en Gaule du Centre-Est (Ile s. av. – IIIe s. ap. J.-C.)*, Éd. Mergoïl, 2013.

Colleoni 2016 : F. Colleoni (dir.), « Stations routières en Gaule romaine, architecture, équipements et fonctions », *Gallia*, 73-1, 2016.

Cribellier, Ferdière 2012 : C. Cribellier, A. Ferdière (dir.), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre* (Actes de la table-ronde d'Orléans), RACF, 42e suppl., Tours, 2012.

Ferdière et al. 2010 : A. Ferdière, C. Gandini, P. Nouvel et J.-L. Collart, « Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions », *RAE* 59-2, 2010, p. 357-446.

Fuchs, Wiblé 2013 : M. Fuchs, F. Wiblé, « Monuments funéraires dans les Alpes romaines », *Bull. d'Etudes préhist. et archéo. Alpines*, 24 (Actes du 13e colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Brusson / Val d'Aoste, 2012), Aoste, 2013, p. 275-297.

Garmy, Leveau 2002 : P. Garmy, P. Leveau (dir.), Dossier *Villa et vicus en Gaule Narbonnaise*, RAN 35, 2002, p. 1-317.

Isings 1957 : C. Isings, *Roman Glass from dated finds*, Groningen-Djakarta, 1957 (Archaeologica Traiectina II).

Lavagne 2000 : H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule* 3.3 (Province de Narbonnaise, partie sud-est) (*Gallia*, suppl. X), Paris, CNRS éd., 2000, 420 p.

Leveau 2002 : P. Leveau, « L'habitat rural dans la Provence antique : villa, vicus et mansio. Études de cas », dans Garmy, Leveau 2002, p. 59-92.

Leveau, Segard 2002 : P. Leveau, M. Ségard, C. Barbier, G. Bertucchi et B. Simon, « La Bâtie-Montsaléon, Mons Seleucus, vicus et sanctuaire gallo-romain dans le Haut Buëch (Hautes-Alpes) », dans Garmy, Leveau 2002, p. 111-128.

Leveau et al. 2009 : P. Leveau, C. Raynaud, R. Sablayrolles, F. Trément (coord.), *Les formes de l'habitat rural gallo-romain, terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques*, colloque AGER VIII, Aquitania, supplément 17, éd. de la Fédération Aquitania, Pessac, 2009, p. 167-177.

Leveau 2014 : P. Leveau, « Stations routières et stationes viarum. Une contribution à l'archéologie de la station en Gaule Narbonnaise et dans les provinces alpines voisines », dans J. France et J. Nélis-Clément (dir.), *La Statio. Archéologie d'un lieu de pouvoir dans l'Empire romain*, Bordeaux, Ausonius (Scripta Antiqua 66), 2014, p. 17-55.

Lloyd-Morgan 1977 : G. Lloyd-Morgan, *The Typology and Chronology of Roman Mirrors in Italy and the North-western Provinces, with special reference to the collections in the Netherlands*, PhD thesis, University of Birmingham, 1977.

Maza et al. 2018 : G. Maza, Y. Teyssonneyre, O. Mignot, avec la collaboration de T. Argant, B. Clément, S. Dalcol, H. Djerbi, R. Nicot, M. Poux, L. Robin, M. Roscio, S. Save, W. Tegel, *Messimy (69), « L'établissement domanial du Chateau » Tranche 2, Extension du parc industriel des Laboratoires Boiron*, Rapport final d'opération archéologique, Éveha, Études et valorisations archéologiques (Limoges), SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 2018, 6 vol.

Meffre 1993 : J.-C. Meffre, « Lieux sépulcraux et occupation du sol en milieu rural dans la cité antique

de Vaison sous le Haut-Empire », dans A. Ferdière (dir.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale* (Actes du colloque d'Orléans, 1992), (RACF, suppl. 6), 1993, p. 380-386.

Planchon 2008 : J. Planchon, « La Condamine de Pontaix : entre agriculteurs et archéologues », *Chroniques du Diois* 9, 2008, p. 23-27.

Planchon 2011 : J. Planchon, « Les ponts « romains » et anciens de la vallée de la Drôme », dans G. Barruol, J.-L. Fiches, P. Garmy, *Les ponts routiers en Gaule romaine* (RAN, suppl. 41), Montpellier, 2011, p. 401-413.

Planchon 2017a : J. Planchon, « Bandeaux funéraires : dialogue sur catalogue », *Chroniques du Diois* 27, 2017, p. 28-31.

Planchon 2017b : J. Planchon, « Les morts s'affichent. Découvertes funéraires récentes dans la vallée de la Drôme », *Revue Drômoise* 565, 2017, p. 6-14.

Planchon 2018 : J. Planchon, « Saint-Martin de Pontaix : réapparition d'un village médiéval », *Chroniques du Diois* 29, 2018, p. 4-5.

Planchon et al. 2023 : J. Planchon, Y. Teyssonneyre, E. Dumas *et al.*, « Une villa sur la route des Alpes ? Le site de la Condamine à Pontaix (Drôme) », dans T. Amraoui et E. Dumas (éd.), *De l'objet à la société gallo-romaine*, Archaeopress, 2023.

Planchon et al. 2024 : J. Planchon, V. Blanc-Bijon, Y. Teyssonneyre, « Une mosaïque fragmentaire à la Condamine de Pontaix (Drôme) : essai de restitution », dans A.-M. Guimier-Sorbets, A.-A. Malek, D. Istria et M. Poux (dir.), *La mosaïque en contexte. XV^e colloque de l'AIEMA (Lyon, octobre 2022)*, Paris, Hermann éd., p. 645-650.

Teyssonneyre et al. 2014 : Y. Teyssonneyre, T. Chemin, J. Planchon, « Restes osseux et céramiques tardo-républicaines locales et importées dans deux fosses rituelles sur le site de la Condamine à Pontaix (Drôme) », dans P. Barral *et al.* (dir.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie, Premier et Second Âges du Fer* (36^e colloque de l'AFEAF, Vérone, 2012) (RAE, suppl. 36), Dijon, SAE, 2014, p. 611-626.

Teyssonneyre et al. 2020 : Y. Teyssonneyre, J. Planchon, C. Ronco, « Les *dolia* de Pontaix et de la vallée de la Drôme : des marques de capacité au

rapport contenant contenu », dans C. Carrato, F. Cibecchini (dir.), *Nouvelles recherches sur les dolia, L'exemple de la Méditerranée nord-occidentale à l'époque romaine (I^{er} s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.)* (Actes du colloque d'Aspiran) (RAN, suppl. 50), Montpellier, 2020, p. 43-61.

Teyssonneyre et al. 2022 : Y. Teyssonneyre, E. Dumas, J. Planchon, T. Favrie *et al.*, « Un nouveau sanctuaire chez les Voconces ? Le site de la Condamine à Pontaix (Drôme) », *RAN* 53 (2020), p. 175-198.

Vigier 2018 : E. Vigier, *Instrumentum d'hygiène et de médecine en Gaule romaine*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2, dir. M. Poux / B. Cabouret, Lyon, 2018.

